

La direction de l'IUFM Nord-Pas de Calais a, depuis plusieurs mois, développé publiquement une analyse de l'évolution prévisible de la structure IUFM dans l'académie de Lille en lien avec la mastérisation de la formation des maîtres lancée en juin 2008 par le président de la République.

Ni dans le fond ni dans la forme, elle ne retrouve dans les récentes décisions prises et rendues publiques par le président de l'Université d'Artois, une mise en œuvre de ses analyses.

Le 22 septembre 2009, le président de l'Université d'Artois a convoqué la direction de l'IUFM pour une rencontre « au sommet » avec l'équipe de la présidence. Il a annoncé les décisions qu'il avait prises à propos de l'IUFM :

- suppression de l'IUFM dans les mois prochains et remplacement par une structure dont le statut reste à déterminer (service commun, ufr...);
- transfert à la rentrée 2010 des personnels et du bâtiment du site IUFM de Valenciennes à l'Université de Valenciennes et du Haut Cambrésis ;
- fermeture à la rentrée 2010 du site de Gravelines, regroupement des personnels et des usagers à Outreau et transfert des personnels et du bâtiment du site d'Outreau à l'Université du Littoral Côte d'Opale ;
- fermeture à la rentrée 2010 du site IUFM de Douai, transfert de la formation PE à Arras et répartition des personnels dans les divers sites de l'Université d'Artois ;
- maintien d'une activité de formation assurée par l'Université d'Artois et/ou les universités de la métropole dans le site IUFM de Villeneuve d'Ascq.

La concentration à Arras de toute la formation des PE assurée par l'Université d'Artois sur son territoire « naturel » a été justifiée par la création à Arras d'un « Campus de la formation » soutenu et financé par le Conseil Régional.

La direction de l'IUFM a dit que l'idée d'une concentration arrageoise lui paraissait contraire aux intérêts des étudiants, des personnels de l'IUFM, de l'Université d'Artois même puisqu'il n'était nullement garanti que les étudiants douaisiens se rendraient à Arras.

Elle a fait remarquer que, si transfert il y avait sur la côte, l'avenir du site de Gravelines relèverait de l'ULCO.

Elle a également fait remarquer que le traitement réservé au site de Villeneuve d'Ascq n'était cohérent ni avec la concentration arrageoise ni avec les transferts vers les universités UVHC et ULCO.

Elle a demandé si les personnels de Douai seraient informés sans délai de la décision les concernant et si des contacts seraient pris avec les universités de la région.

Des réunions de travail devaient suivre entre IUFM et Université d'Artois.

Compte tenu de l'importance de ces décisions, le président de l'Université d'Artois nous a demandé de ne rien en divulguer, sinon une pré-annonce, aux membres du conseil de l'école IUFM du 24 septembre, de la réunion avec les personnels de Douai fixée au lundi 5 octobre 2009 et d'une prochaine venue du président de l'Université d'Artois devant ce conseil pour qu'il y explique sa politique relative à l'IUFM.

Ce que nous avons fait.

Direction

365 bis rue Jules Guesde
BP 50458
59658 Villeneuve d'Ascq Cedex
Tel : 03 20 79 86 00
Fax : 03 20 79 86 01
Site web : www.lille.iufm.fr

C'est donc avec étonnement que nous avons pris connaissance de la dépêche de l'AEF en date du mardi 29 septembre rendant compte des décisions annoncées par le président de l'Université d'Artois à l'égard de l'IUFM lors d'une conférence de presse tenue le 23 septembre, le lendemain de la rencontre direction de l'IUFM-présidence de l'Université d'Artois.

La direction de l'IUFM Nord-Pas de Calais déplore cette annonce médiatique précipitée que rien ne justifiait et qui fait fi des personnels et des usagers de l'IUFM, des instances de l'Université d'Artois (CEVU, CA, CTP) et de l'IUFM. Les décisions prises unilatéralement par le président de l'Université d'Artois ignorent la nécessaire concertation avec les 5 autres universités de l'académie mais aussi avec les collectivités territoriales (commune, département, région) et les élus locaux.

La direction de l'IUFM est opposée à la concentration dans le seul site d'Arras de la formation des PE.

S'agissant de Douai, il y a cette année, en l'absence de toute régulation des flux par l'IUFM du fait de l'annonce de la mastérisation, 94 étudiants sortant directement de licence qui suivent à leur demande la préparation au concours PE à Douai. Il pourrait donc y avoir l'an prochain une centaine d'étudiants en M1 et au moins une cinquantaine en M2 du master « Métier de la formation – PE ». Ces chiffres, très nettement inférieurs à ceux des années passées, justifient de repenser l'organisation d'un site à Douai (par exemple dans les locaux de la faculté de droit), mais pas sa suppression pure et simple. Il y a par ailleurs 23 enseignants-chercheurs de l'IUFM à Douai, ce qui rend pédagogiquement et scientifiquement crédible l'ouverture de groupes d'étudiants de master « Métier de la formation – PE » à Douai.

La direction de l'IUFM souhaite également que soit étudiée l'implantation de groupes d'étudiants de master « Métier de la formation – PE » à Lens, le pôle scientifique de l'Université d'Artois, le pôle littéraire arrageois n'offrant pas, de ce point de vue, toutes les dimensions d'un « Campus de la formation ».

Du reste, Valérie Pécresse, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, n'a-t-elle pas déclaré le 4 février dernier, aux représentants de la Fédération des maires de villes moyennes, que les « antennes de proximité des IUFM continuer[ai]ent d'accueillir des étudiants parce que ceux-ci ont besoin d'une formation effectuée au plus près des territoires et au plus près des classes » (communiqué de presse de la FMVM du 5 février ; voir dépêches AEF des 22 janvier et 11 février 2009) ?

S'agissant de l'IUFM en tant que structure, il se peut que ses jours soient comptés. Mais rien n'est encore fait ni inscrit mécaniquement dans le processus de mastérisation. La Conférence des Présidents d'Université vient de créer un groupe de travail mixte avec la CDIUFM pour réfléchir à l'évolution de la structure IUFM. Simone Bonnafous, vice-présidente de la CPU en charge de la formation des maîtres, a dit publiquement lors de la restitution des États généraux de la formation des enseignants, à Paris le 29 septembre dernier, l'intérêt que présentait à ses yeux l'existence d'une structure de type « école » pour, a minima, gérer au niveau académique les flux des étudiants se destinant aux masters « métiers de l'enseignement », PE en particulier.

A l'évidence, l'académie de Lille et ses 6 universités ont besoin d'une structure universitaire académique consistante et réactive qui aide à penser et mettre en œuvre de manière concertée la nouvelle formation des maîtres.

La direction de l'IUFM Nord-Pas de Calais
Villeneuve d'Ascq le 12 octobre 2009

Direction

365 bis rue Jules Guesde
BP 50458
59658 Villeneuve d'Ascq Cedex
Tel : 03 20 79 86 00
Fax : 03 20 79 86 01
Site web : www.lille.iufm.fr